



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 10 juin 2013 à 20h00, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont.

Étaient présents les conseillères et conseillers: **RÉAL BRUNELLE, ALAIN EMOND, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ, JACQUES LAPENSÉE** et **ANIE PERRAULT**.

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Monsieur **RICHARD JOYAL**, directeur des services administratifs, directeur des finances, trésorier et greffier par intérim, étaient également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2013-06-354 **1.1** Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 10 juin 2013
- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - N.M. **4.1** Dépôt des propositions du conseil jeunesse 2012-2013
 - 2013-06-355 **4.2** Réception des recommandations du Conseil jeunesse 2012-2013
 - 2013-06-356 **4.3** Motion de félicitations – Défi Vincent Roy
 - 2013-06-357 **4.4** Motion de félicitations – Novice « B » de Bromont
 - 2013-06-358 **4.5** Motion de félicitations pour la fête du chocolat
 - 2013-06-359 **4.6** Motion de félicitations – Andy Turcotte
 - 2013-06-360 **4.7** Motion de félicitations – Échange Cabourg

2013-06-361	4.8	Contribution de la Ville de Bromont pour loger les élèves fréquentant l'école Saint-Vincent-Ferrier
N.M.	4.9	Mention de la résolution 2013-05-250 "Motion de félicitations à Maxence Parrot"
	5.	<u>RÈGLEMENTS</u>
	6.	<u>AFFAIRES COURANTES</u>
	6.1	FINANCES ET TRÉSORERIE
	6.2	TRAVAUX PUBLICS
	6.3	SERVICES TECHNIQUES
	6.4	LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE
2013-06-362	6.4.1	Gestion des casiers à l'Aréna de Bromont saison 2013-2014 par Aventure Récréo-Sport inc.
2013-06-363	6.4.2	Opération du Pro shop à l'Aréna de Bromont saison 2013-2014 par Aventure Récréo-Sport inc.
2013-06-364	6.4.3	Vente de collations saison 2013-2014 à l'Aréna de Bromont par Aventure Récréo-Sport inc.
2013-06-365	6.4.4	Autorisation de modification à la circulation lors de l'événement Tough Mudder
2013-06-366	6.4.5	Autorisation et prêt de matériel aux événements du Parc équestre olympique de Bromont
	6.5	SÉCURITÉ PUBLIQUE
2013-06-367	6.5.1	Octroi du contrat pour l'achat d'outils de désincarcération pour le service de sécurité incendie
	6.6	GREFFE
2013-06-368	6.6.1	Changement de date de la séance ordinaire du Conseil municipal du mois de juillet 2013
	6.7	URBANISME, ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
	6.8	DIRECTION GÉNÉRALE
	6.9	RESSOURCES HUMAINES
	6.10	TOURISME
	7.	<u>DIVERS</u>
	8.	<u>DÉPÔT DE DOCUMENTS</u>
	9.	<u>AFFAIRES NOUVELLES</u>
2013-06-369	9.1	Octroi du contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements de

téléphonie IP pour les bâtiments municipaux

2013-06-370 9.2 Autorisation de signature d'une entente entre la Ville de Bromont et Hydro-Québec, relative à la desserte électrique du projet « Parc sur Rivière»

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2013-06-371 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2013-06-354

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2013**

ATTENDU QUE les membres du Conseil sont tous présents, conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*;

IL EST PROPOSÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**
APPUYÉ PAR **DIANE PERRON**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 10 juin 2013 et d'ajouter en « affaires nouvelles », avec le consentement de tous les membres du conseil municipal, les sujets suivants :

9.1 Octroi du contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements de téléphonie IP pour les bâtiments municipaux

9.2 Autorisation de signature d'une entente entre la Ville de Bromont et Hydro-Québec, relative à la desserte électrique du projet « Parc sur Rivière»

ADOPTÉE

N.M.

DÉPÔT DES PROPOSITIONS DU CONSEIL JEUNESSE 2012-2013

ATTENDU QUE grâce à la certification « Municipalité amie des enfants », la Ville constate l'importance de consulter plus souvent les jeunes sur les projets et les enjeux qui les touchent;

ATTENDU QUE sept élèves de 4^e, 5^e et 6^e années des écoles La Chantignole (5) et Saint-Vincent-Ferrier (2) ont été élus pour former le Conseil jeunesse de Bromont;

ATTENDU QUE les étudiants qui constituent le Conseil jeunesse sont : Kiana Maltais, Amélie Ouellette, Alexandre Dussault, Charlie Rohr, Mia Lacasse, Antoine De Grâce, Félix-Antoine Prévost;

ATTENDU QUE le mandat du Conseil jeunesse consiste à :

- S'informer sur le rôle du Conseil municipal;
- S'informer de ce qui se passe à Bromont;
- Donner son point de vue sur des sujets qui le concernent;
- Influencer le processus de décision des élus municipaux.

ATTENDU QU'après avoir participé à de nombreuses activités durant l'année en compagnie des élus municipaux, les étudiants du Conseil jeunesse

formulent les recommandations suivantes pour que le conseil de la Ville de Bromont tienne compte du point de vue des jeunes lors de ses décisions.

- a) Que la Ville de Bromont prévoie une page Facebook pour informer les jeunes en regard des activités, fêtes et loisirs;
- b) Que le conseil jeunesse soit invité par le comité de la famille à s'impliquer dans l'organisation d'activités;
- c) Que lors de l'organisation d'une fête de quartier, les organisateurs invitent le conseiller du Conseil jeunesse à s'impliquer;
- d) Que la Ville de Bromont étudie la possibilité d'aménager un « Skate park » lors de la préparation de son plan d'investissement en infrastructure;
- e) Que la Ville propose de nouvelles offres de loisirs pour les jeunes tels que des ligues d'improvisation, des ateliers culinaires et autres;
- f) Que la Ville étudie la possibilité d'aménager un parc à chien;
- g) Que la Ville consulte les familles et les jeunes pour analyser la possibilité de mettre en place un local de rencontre.

**IL EST PROPOSÉ PAR MIA LACASSE
APPUYÉ PAR KIANA MALTAIS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De recommander à la Ville de Bromont de prévoir une page Facebook pour informer les jeunes en regard des activités, fêtes et loisirs.

**IL EST PROPOSÉ PAR AMÉLIE OUELLETTE
APPUYÉ PAR ALEXANDRE DUSSAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De recommander à la Ville de Bromont que le conseil jeunesse soit invité par le comité de la famille à s'impliquer dans l'organisation d'activités.

**IL EST PROPOSÉ PAR KIANA MALTAIS
APPUYÉ PAR CHARLIE ROHR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De recommander à la Ville de Bromont que lors de l'organisation d'une fête de quartier, les organisateurs invitent le conseiller du Conseil jeunesse à s'impliquer.

**IL EST PROPOSÉ PAR ALEXANDRE DUSSAULT
APPUYÉ PAR FÉLIX-ANTOINE PRÉVOST
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De recommander à la Ville de Bromont d'étudier la possibilité d'aménager un « Skate park » lors de la préparation de son plan d'investissement en infrastructure.

**IL EST PROPOSÉ PAR FÉLIX-ANTOINE PRÉVOST
APPUYÉ PAR ANTOINE DE GRÂCE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De recommander à la Ville de Bromont de proposer de nouvelles offres de loisirs pour les jeunes, tels que des ligues d'improvisation, des ateliers culinaires et autres.

**IL EST PROPOSÉ PAR CHARLIE ROHR
APPUYÉ PAR MIA LACASSE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De recommander à la Ville de Bromont d'étudier la possibilité d'aménager un parc à chien.

**IL EST PROPOSÉ PAR ANTOINE DE GRÂCE
APPUYÉ PAR AMÉLIE OUELLETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De recommander à la Ville de Bromont de consulter les familles et les jeunes pour analyser la possibilité de mettre en place un local de rencontre.

2013-06-355

**RÉCEPTION DES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL JEUNESSE
2012-2013**

ATTENDU les propositions suivantes présentées par le Conseil jeunesse élu par leurs pairs;

- a) Que la Ville de Bromont prévoie une page Facebook pour informer les jeunes en regard des activités, fêtes et loisirs;
- b) Que le conseil jeunesse soit invité par le comité de la famille à s'impliquer dans l'organisation d'activités;
- c) Que lors de l'organisation d'une fête de quartier, les organisateurs invitent le conseiller du Conseil jeunesse à s'impliquer;
- d) Que la Ville de Bromont étudie la possibilité d'aménager un « Skate park » lors de la préparation de son plan d'investissement en infrastructure;
- e) Que la Ville propose de nouvelles offres de loisirs pour les jeunes tels que des ligues d'improvisation, des ateliers culinaires et autres;
- f) Que la Ville étudie la possibilité d'aménager un parc à chien;
- g) Que la Ville consulte les familles et les jeunes pour analyser la possibilité de mettre en place un local de rencontre.

ATTENDU QUE le conseil municipal considère que ces propositions devront être considérées lors de la préparation du budget et la mise en place d'activités.

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De recevoir les recommandations du Conseil jeunesse 2012-2013 et de féliciter et remercier les jeunes pour leur travail durant l'année de leur mandat.

ADOPTÉE

2013-06-356

MOTION DE FÉLICITATIONS – DÉFI VINCENT ROY

ATTENDU QU'en mémoire de Vincent Roy, policier de Bromont ayant perdu la vie le 1^{er} décembre 2011 dans l'exercice de ses fonctions, un défi a été lancé pour rendre hommage à ce policier adepte de course à pied, à sa conjointe qui a milité pour l'adoption de la loi sur le corridor de sécurité et pour encourager l'activité physique et les saines habitudes de vie chez les jeunes ;

ATTENDU QUE l'inauguration de la Halte Vincent Roy destinée principalement aux nombreux cyclistes qui empruntent la piste cyclable à cet endroit a eu lieu le 2 juin dernier;

ATTENDU QUE la première édition du défi Vincent Roy a eu lieu le 2 juin dernier et a connu un franc succès;

ATTENDU QUE l'événement a permis de rassembler parents et amis et d'attirer plusieurs visiteurs et touristes pour en faire un événement rassembleur;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De féliciter et remercier Madame Catherine Page, présidente du comité organisateur et responsable des communications à la Ville de Bromont, Jean Bourgeois, directeur du service de police de la Ville de Bromont ainsi que le comité organisateur, le Club Adrénaline, les commanditaires, les bénévoles et tous les coureurs et coureuses pour leur participation à la première édition du défi Vincent Roy 2013 et pour leur contribution au rayonnement de la ville de Bromont.

De féliciter Messieurs Roger Quintin et Guy Dionne pour avoir initié le projet d'inauguration de la halte Vincent Roy.

ADOPTÉE

2013-06-357

**MOTION DE FÉLICITATIONS À L'ÉQUIPE DE HOCKEY NOVICE
B DE BROMONT**

ATTENDU QUE l'association hockey mineur de Bromont compte près de 150 joueurs âgés de 4 à 17 ans ;

ATTENDU QUE l'équipe "Novice B" dont les jeunes sont âgés de 7 et 8 ans, a remporté le tournoi local de Bromont, de Farnham et de Richmond, sans compter le tournoi régional, interrégional et pour finir la tant convoitée, Coupe Dodge, une première dans l'histoire du hockey à Bromont;

ATTENDU QU'en lien avec la Politique de la Famille de la Ville de Bromont qui favorise l'activité physique, il est approprié de féliciter ces jeunes hockeyeurs, leur entraîneur, leurs assistants-entraîneurs et leur gérant pour leur participation et leurs nombreuses victoires, ainsi que pour leur contribution au rayonnement de Bromont;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De féliciter l'équipe "Novice B" pour leur participation et leurs nombreuses victoires, ainsi que pour leur contribution au rayonnement de Bromont.

ADOPTÉE

2013-06-358

MOTION DE FÉLICITATIONS POUR LA FÊTE DU CHOCOLAT

ATTENDU QUE la Ville de Bromont soutient et supporte les organismes promoteurs d'événements;

ATTENDU QUE la Fête du chocolat est un événement grand public et familial créé en basse saison touristique;

ATTENDU QUE la Fête du chocolat a eu lieu les 18, 19, 20 et 25, 26 mai dernier et a connu un franc succès;

ATTENDU QUE l'événement a permis de rassembler parents et amis et d'attirer plusieurs visiteurs et touristes pour en faire un événement festif;

**IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN EMOND
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De féliciter et remercier Monsieur Michel Bilodeau, instigateur de l'événement ainsi que les commanditaires pour leur contribution au rayonnement de la ville de Bromont.

ADOPTÉE

2013-06-359

MOTION DE FÉLICITATIONS À ANDY TURCOTTE

ATTENDU QUE la 48^e finale des Jeux du Québec s'est tenue en mars dernier à Saguenay, lors de laquelle le bromontois Andy Turcotte a remporté la médaille d'argent en combat dans la catégorie des moins de 55 kg et qu'il a contribué à aider la région Richelieu-Yamaska à conclure la compétition par équipe au quatrième échelon;

ATTENDU QUE le jeune karatéka, détenteur d'une ceinture brune en combat et en kata a remporté la médaille d'argent en kata lors de l'Open international de Montréal qui se tenait au Centre Claude-Robillard la fin de semaine du 1^{er} et 2 juin;

ATTENDU QUE monsieur Andy Turcotte a également pris part en avril dernier à une séance d'entraînement sous la direction de quatre maîtres japonais du Japan Karate Association;

ATTENDU QU'Andy aspire à faire partie de l'équipe du Québec en vue de participer aux Championnats Canadiens qui se tiendront à Richmond en banlieue de Vancouver à la fin de l'hiver 2014;

ATTENDU la persévérance et l'ambition qui guident le jeune athlète tant dans ses performances scolaires que sportives;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De féliciter Andy Turcotte pour l'obtention de ses deux médailles d'argent lors de la 48^e finale des Jeux du Québec et lors de l'Open international de Montréal, ainsi que pour sa contribution au rayonnement de Bromont.

ADOPTÉE

2013-06-360

MOTION DE FÉLICITATIONS – ÉCHANGE CABOURG

ATTENDU QUE la Ville de Bromont est jumelée à la Ville de Cabourg en Normandie, depuis 1976;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont s'est associée, en 2009, au Programme d'échange intermunicipalités parrainé par le réseau des associations Québec-France et France-Québec;

ATTENDU QUE ce programme d'échange s'adresse aux étudiants âgés entre 18 et 30 ans qui désirent occuper un emploi dans la ville jumelée;

ATTENDU QUE ce programme d'échange permet aux étudiants qui y participent de découvrir une région de France et de vivre un apprentissage des conditions de travail dans un milieu différent;

ATTENDU QUE le programme d'échange est aussi une occasion de rayonnement et de réseautage pour la Ville de Bromont;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De féliciter mesdames Élisabeth Simard et Virginie Mailhot qui ont été sélectionnées pour participer à ce programme d'échange et qui agiront à titre d'ambassadrices pour notre municipalité.

ADOPTÉE

2013-06-361

**CONTRIBUTION DE LA VILLE DE BROMONT POUR LOGER LES
ÉLÈVES FRÉQUENTANT L'ÉCOLE SAINT-VINCENT-FERRIER**

ATTENDU la croissance importante de la clientèle scolaire sur le territoire de la Ville de Bromont et ce, plus particulièrement dans le secteur scolaire de l'école Saint-Vincent-Ferrier;

ATTENDU l'intérêt des parties de trouver une solution commune au problème de capacité d'accueil à l'école Saint-Vincent-Ferrier pour les élèves résidant sur le territoire de la Ville de Bromont, ainsi que sur le territoire des municipalités de Brigham et d'East Farnham pour la prochaine année scolaire;

ATTENDU l'intérêt de la Ville de Bromont et des municipalités de Brigham et d'East Farnham de conserver la clientèle scolaire de leur territoire à l'école Saint-Vincent-Ferrier;

ATTENDU l'entente intervenue avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et la Fabrique concernant l'utilisation des locaux situés au sous-sol de l'église Saint-Vincent-Ferrier pour l'année scolaire 2013-2014;

ATTENDU QUE les frais de loyer mensuels seront répartis de la façon suivante :

- 400 \$ par mois pour la Ville de Bromont
- 400 \$ par mois pour la municipalité de Brigham
- 200 \$ par mois pour la municipalité d'East Farnham

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De mandater le directeur général de la Ville de Bromont, Monsieur Jacques Des Ormeaux à finaliser l'entente avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et l'autoriser à signer l'entente.

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à approprier le montant de 1 600 \$ à même le surplus anticipé afin de payer le loyer pour desservir la clientèle scolaire de l'école Saint-Vincent-Ferrier, et ce pour l'année scolaire 2013-2014.

ADOPTÉE

N.M.

MENTION DE LA RÉSOLUTION 2013-05-250 « MOTION DE FÉLICITATIONS À MAXENCE PERROT »

Monsieur le conseiller **RÉAL BRUNELLE** quitte son siège avant que ne soient traités les sujets suivants, déclarant avoir un intérêt dans ces affaires.

2013-06-362

GESTION DES CASIERS À L'ARÉNA DE BROMONT SAISON 2013-2014 PAR AVENTURE RÉCRÉO-SPORT INC.

ATTENDU QUE des casiers sont disponibles pour location saisonnière aux usagers de l'Aréna de Bromont;

ATTENDU QUE le Service des loisirs a élaboré un contrat de louage de service avec Aventure Récréo-Sport inc. pour le démarchage, l'assignation et le paiement des casiers à l'Aréna de Bromont;

ATTENDU QUE les parties se sont montrées satisfaites de l'entente précédente.

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR ALAIN EMOND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De verser à Aventure Récréo-sport inc la somme de 450\$ pour le démarchage, l'assignation et la perception, au nom de la Ville, de la location des casiers sportifs de l'Aréna de Bromont.

D'autoriser Éline Plamondon, directrice du Service des loisirs, à signer un contrat de louage de service avec Aventure Récréo-Sport inc. pour la gestion des casiers sportifs de l'Aréna de Bromont.

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à approprier les montants nécessaires et de les affecter au paiement de cette dépense.

ADOPTÉE

2013-06-363

OPÉRATION DU PRO SHOP À L'ARÉNA DE BROMONT SAISON 2013-2014 PAR AVENTURE RÉCRÉO-SPORT INC.

ATTENDU QUE la Ville dispose des équipements nécessaires pour l'opération d'un Pro shop à l'Aréna de Bromont;

ATTENDU QUE la Ville veut offrir aux usagers ce type de services;

ATTENDU QUE la Ville est partenaire d'un fournisseur qui offre ces services depuis 2003, dont les usagers sont satisfaits, qui respectent les modalités contractuelles et qui souhaite offrir ses services pour la saison 2013-2014.

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR ALAIN EMOND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser Élane Plamondon, directrice du Service des loisirs, à signer un contrat de louage de service avec Aventure Récréo-Sport inc. pour l'opération du Pro shop à l'Aréna de Bromont pour la saison 2013-2014.

ADOPTÉE

2013-06-364

**VENTE DE COLLATIONS SAISON 2013-2014 À L'ARÉNA DE
BROMONT PAR AVENTURE RÉCRÉO-SPORT INC.**

ATTENDU QUE le casse-croûte est sans concessionnaire pour 2013-2014;

ATTENDU QU'Aventure Récréo-Sport inc. gère déjà la location des casiers et le Pro shop et qu'il a manifesté son intérêt à vendre des collations;

ATTENDU QU'un contrat de louage de service a été élaboré entre la Ville de Bromont et Aventure Récréo-Sport inc.

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR ALAIN EMOND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser Élane Plamondon, directrice du Service des loisirs, à signer un contrat de louage de service avec Aventure Récréo-Sport inc. pour la vente de collations à l'Aréna de Bromont pour la saison 2013-2014.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller **RÉAL BRUNELLE** réintègre son siège.

2013-06-365

**AUTORISATION DE MODIFICATION À LA CIRCULATION LORS
DE L'ÉVÉNEMENT TOUGH MUDDER**

ATTENDU QUE l'événement Tough Mudder Event aura lieu à Bromont les 6 et 7 juillet;

ATTENDU QU'une résolution du conseil à été adoptée le 14 janvier 2013 (2013-01-018) autorisant cet événement;

ATTENDU QUE les frais encourus par la présence policière seront assumés en totalité par les promoteurs de l'événement Tough Mudder.

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la fermeture du boulevard de l'Aéroport entre le chemin Adamsville et le boulevard de l'Innovation entre 7h et 18h les 6 et 7 juillet.

De permettre la circulation à sens unique sur le boulevard de Montréal et sur le boulevard de l'Innovation, de 7h à 13h00, en direction du boulevard de l'Aéroport, et de 13h à 18h, dans l'autre sens, soit vers la route Pierre-Laporte.

D'autoriser une présence policière sur le boul. Pierre-Laporte à la sortie 74 de 7h à 10h30, à l'intersection du chemin Adamsville et du boulevard de l'Aéroport et à l'intersection du boulevard de l'Innovation et du boulevard de l'Aéroport entre 7h et 18h.

D'accorder la participation du Service de police ainsi que du Service des Travaux publics à la réalisation de cet événement.

ADOPTÉE

2013-06-366

**AUTORISATION ET PRÊT DE MATÉRIEL AUX ÉVÉNEMENTS
DU PARC ÉQUESTRE OLYMPIQUE DE BROMONT**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont soutient et supporte les organismes promoteurs d'événements;

ATTENDU QUE le Parc équestre olympique de Bromont accueille des événements équestres depuis 1976.

**IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN EMOND
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la tenue des onze événements équestres prévus au calendrier du Parc équestre olympique de Bromont en 2013, ainsi que le prêt de stops, barrières, poubelles et bacs de recyclage pour certains de ces événements, tel que mentionné en annexe, laquelle fait partie intégrante de cette résolution.

ADOPTÉE

2013-06-367

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'OUTILS DE
DÉSINCARCÉRATION POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ
INCENDIE**

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie possède un plan de remplacement des équipements;

ATTENDU QU'il est essentiel d'avoir un plan de relève en cas de bris d'équipements lors d'une opération de sauvetage;

ATTENDU QUE la Ville a procédé à un appel d'offre public pour l'achat d'outils de désincarcération et que deux soumissions ont été reçues:

SOUSSIONNAIRES	PRIX (EXCLUANT LES TAXES)
ARÉO-FEU	31 865.00 \$
CSE Incendie et sécurité	25 890.00 \$

ATTENDU QU'UN seul fournisseur était conforme à l'appel d'offre;

ATTENDU QUE toutes les études et analyses ont démontré que le produit sélectionné rencontre les attentes et les besoins du Service de sécurité incendie ;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie ;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adjuger le contrat pour la fourniture et mise en service d'équipements de désincarcération «HURST, eDRAULIC », au soumissionnaire conforme, soit ARÉO-FEU pour la somme de **31 865,00 \$**, plus les taxes applicables.

D'autoriser le directeur du Service de sécurité incendie à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à décréter un emprunt temporaire à même le fonds de roulement pour effectuer l'acquisition des équipements de désincarcération, lequel est remboursable sur une période de trois ans.

ADOPTÉE

2013-06-368

CHANGEMENT DE DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE JUILLET 2013

ATTENDU QUE conformément au calendrier des séances ordinaires pour l'année 2013, adopté le 5 novembre 2012, la séance ordinaire du Conseil municipal du mois de juillet devrait être tenue le 2 juillet 2013 ;

ATTENDU QUE l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* permet au Conseil de modifier le calendrier des séances ordinaires, quand il le juge à propos.

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De modifier le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2013, afin de préciser que la date de la séance ordinaire du conseil municipal du mois de juillet 2013 aura lieu le 8 juillet 2013 à 20h à l'hôtel de ville de Bromont.

ADOPTÉE

2013-06-369

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET
L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉPHONIE IP POUR
LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE la Ville a procédé à un appel d'offre sur invitation pour la fourniture et l'installation d'équipements de téléphonie IP pour divers bâtiments municipaux.

ATTENDU QU'à la date d'ouverture des soumissions, soit le 7 juin 2013 à 11h00, deux soumissions ont été reçues:

SOUMISSIONNAIRES	PRIX (EXCLUANT LES TAXES)
Téléphonie industrielle & commerciale Tic inc.	36 376.13\$
STE système téléphoniques	55 466.00\$

ATTENDU QUE les services concernés ont procédé à la vérification de la conformité des soumissions au document d'appel d'offres et recommandent l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR ALAIN EMOND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adjuger le contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements de téléphonie IP pour divers bâtiments municipaux, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Téléphonie Industrielle & Commerciale TIC inc. pour la somme de **36 376.13 \$**, plus les taxes applicables.

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à décréter un emprunt temporaire à même le fonds de roulement pour effectuer la fourniture et l'installation d'équipements de téléphonie IP pour divers bâtiments municipaux, lequel est remboursable sur une période de trois ans.

ADOPTÉE

2013-06-370

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE ENTRE LA
VILLE DE BROMONT ET HYDRO-QUÉBEC, RELATIVE À LA
DESSERTE ÉLECTRIQUE DU PROJET « PARC SUR RIVIÈRE »**

ATTENDU QUE le promoteur « Parc sur Rivière – Bromont, S.E.C. » a présenté à la Ville un projet de développement nommé « Parc sur Rivière », lequel a été approuvé par le conseil par ses résolutions 2008-08-415 et 2012-11-592;

ATTENDU QU'une entente concernant la mise en place d'une ligne aérienne principale future doit être conclue afin de permettre à Hydro-Québec de réaliser les travaux d'enfouissement de la ligne électrique du projet « Parc-sur-Rivière » ;

ATTENDU QUE les plans de la desserte électrique et les conditions liées à la mise en place d'une ligne aérienne principale future ont été soumis à la Ville et satisfont les deux (2) parties ;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur des services techniques de la Ville à signer l'entente relative au projet DCL-21212216 avec Hydro-Québec pour la mise en place d'une ligne aérienne principale future.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée aux membres du Conseil.

2013-06-371

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2013

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la présente séance soit levée, à 20h43.

ADOPTÉE

RICHARD JOYAL, GREFFIER PAR INTÉRIM

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 8 juillet 2013.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

RICHARD JOYAL, GREFFIER PAR INTÉRIM